



Bourses des lycées

publié le 30/04/2018

Bonjour,

Un petit rappel en ce qui concerne la bourse des lycées, pensez à faire votre déclaration en ligne.

Cordialement.

Le secrétariat



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.